



## A la découverte d'une résidence pour personnes âgées (RPA)

Aujourd'hui, après vous avoir parlé des **établissements d'hébergement pour personnes âgées (EHPAD)**, nous vous faisons découvrir une **résidence pour personnes âgées (ou RPA)**. On peut penser, au premier abord, qu'il s'agit simplement d'un immeuble de logements. Mais en réalité c'est bien plus que cela, on vous explique !

### Un accompagnement pour l'emménagement

Evidemment, dans une RPA il y a les **logements**, c'est vrai. En général, on retrouve des T1, T1bis ou des T2 car les résidents habitent seuls ou bien en couple. Chaque logement dispose d'un cellier et sera meublé par le résident pour qu'il s'y sente chez lui. Jusque-là, rien d'original pourrait-on penser.

Mais la différence entre une résidence pour personnes âgées et un immeuble de logements commence dès le début du parcours des résidents. Un **accompagnement personnalisé** permettra éventuellement de proposer un séjour « test » avant le vrai déménagement, pour aider à savoir si ce nouveau lieu de vie conviendrait. En effet, ce n'est pas toujours évident de passer d'une maison à un appartement, ou du statut de propriétaire au statut de locataire !

D'autre part, la résidence dispose de mobiliers en réserve, pour aider des résidents qui arriveraient sans avoir les moyens de meubler leur logement.

### Un véritable lieu de vie

Les résidents sont représentés par une instance, le **conseil de la vie sociale** (représentants des résidents, des familles et du personnel). Celui-ci donne son avis, et peut faire des propositions sur le fonctionnement de la résidence et notamment sur les espaces communs.

Car, à côté du lieu de vie individuel, se trouvent de nombreux **espaces de vie collectifs**, mais aussi des **services**. Par exemple :

- Une **salle vidéo** où l'on peut regarder un film ou une projection de photos,
- Une **salle commune** où l'on peut jouer aux cartes, au scrabble, etc,
- Une **salle d'animation** où l'on peut écouter de la musique et danser,
- Une **cuisine partagée**, pour pouvoir cuisiner à plusieurs, soit avec sa famille que l'on reçoit, soit avec ses amis,
- Une **salle de sport**, où l'on peut faire de l'exercice physique,
- Une **bibliothèque**, où l'on peut emprunter des livres et lire,

- Un **salon de coiffure**, où vient régulièrement un.e professionnel.le,
- Un **restaurant**,
- Une **chambre d'hôte**, où l'on peut séjourner lorsque l'on rend visite à un membre de sa famille,
- Un **terrain de pétanque**,
- Un **jardin thérapeutique**,
- Etc.

La résidence pour personnes âgées prolonge ainsi l'**autonomie** des personnes âgées chez elles, dans un **cadre sécurisé et adapté**.

## Une préoccupation particulière autour du social

Les résidents vivent donc en toute indépendance dans leur logement, mais la résidence apporte des rencontres et du **lien social**. Ce, entre les résidents mais aussi avec les agents et personnels travaillant dans la résidence.

En plus des différents espaces prévus dans la résidence, des aménagements permettent de favoriser les rencontres :

- Des fauteuils dans le hall ou dans les lieux de fort passage,
- Des espaces d'activité ouverts sur les circulations principales,
- ...

Les résidences peuvent aussi favoriser la **mixité intergénérationnelle** en proposant quelques logements à des étudiants qui, en échange d'un loyer modéré, proposent des activités aux résidents. On vous parlait de ce sujet dans un **précédent article**.

C'est donc une multitude d'espace, de services et d'activités qui viennent compléter les logements dans les résidences pour personnes âgées ! La programmation d'un tel lieu demande quelques réflexions, que nous savons parfaitement mener chez Florès

E.L.